

« Nous sommes équipés pour répondre à toutes les questions concernant la santé, la maladie et le bien-être »



Christophe Berger

Pharmacien et copropriétaire de deux pharmacies à Lausanne, président de la Conférence Latine des Associations de Pharmacie (CLPh), président de la Société Vaudoise de Pharmacie (SVPh), membre du comité de Pharmaciens Sans Frontières Suisse (responsable pour le Sud-Soudan).

Quiconque a un problème de santé ou des questions sur sa santé trouve des réponses en pharmacie. C'est ce à quoi la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse veut sensibiliser la population avec sa nouvelle campagne. Nous avons demandé au pharmacien Christophe Berger de nous expliquer plus en détail ce qui se cache derrière les slogans de la campagne.

Christophe Berger, pourquoi faut-il se rendre à la pharmacie pour les urgences médicales ou pour un conseil de santé ?

S'il ne s'agit pas d'une urgence, on peut en principe toujours se rendre d'abord à la pharmacie. Les pharmacies ont généralement des heures d'ouverture plus longues que les cabinets médicaux et sont souvent ouvertes le samedi, parfois même le dimanche. De nombreuses questions de santé peuvent être abordées et résolues facilement et confortablement en pharmacie.

Donnez-nous quelques exemples.

En cas de troubles légers et aigus ou de petites blessures, de lacerations, de coupures ou de plaies, ou encore en cas d'inflammation de la vessie ou des yeux, de piqûres d'insectes ou de tiques, de brûlures ou d'entorses. Nous effectuons également des contrôles cardiaques et pulmonaires ou donnons des conseils sur l'arrêt du tabac ou la médecine des voyages.

La pharmacie, centre de la santé ?

C'est exactement comme cela qu'on pourrait la qualifier. En Suisse, les pharmacies jouent un rôle de plus en plus important dans les soins médicaux de base. En tant que professionnels de la santé reconnus, les pharmaciens sont plus que de simples revendeurs spécialisés de médicaments. Ils sont tous titulaires d'un master en pharmacie de cinq ans, d'un diplôme fédéral en pharmacie et d'une formation complémentaire de deux ans en tant que pharmacien spécialisé en officine. Cela leur permet de gérer une pharmacie en tant que « centre de santé ».



Chez nous, tous les conseils sont donnés sans douleur - même sans aller à l'hôpital.

Il y a quatre ans, la loi sur les professions médicales (LPMéd) et la loi sur les produits thérapeutiques (LPTTh) ont été modifiées - que cela signifie-t-il concrètement pour les pharmacies ?

La révision a renforcé le rôle des pharmaciens dans les soins médicaux de base, afin de décharger les cabinets de médecins de famille et les services d'urgence et de les décharger des cas simples. Comme le stipule la loi, les pharmaciens ont la compétence de diagnostiquer et de traiter les maladies les plus courantes sous leur propre responsabilité, de délivrer certains médicaments sur ordonnance et d'effectuer des vaccinations.

Comment peut-on se représenter une telle consultation ?

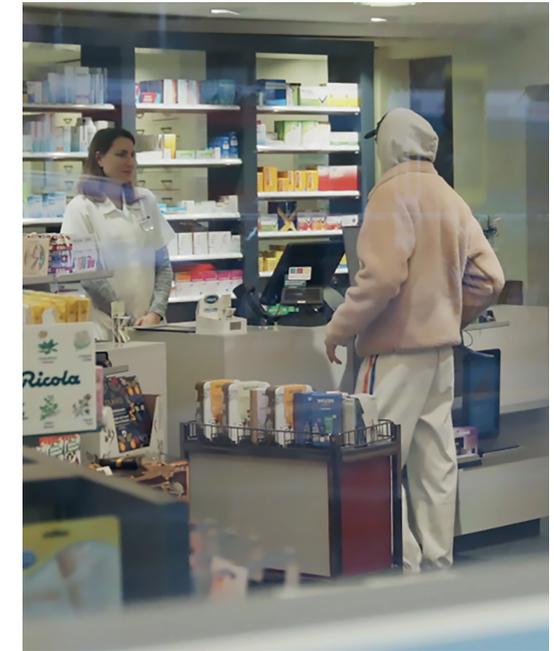
Nous effectuons à chaque fois une anamnèse et une première évaluation pharmaceutique. Selon la situation, dans une salle de consultation séparée. Ensuite, nous décidons si le patient doit être adressé à un médecin ou aux urgences de l'hôpital.

Comment fonctionne la collaboration avec les médecins lorsque vous proposez des consultations et la remise de médicaments à la pharmacie ?

Le corps médical comprend l'importance de notre mission, à savoir que certaines questions de santé peuvent et doivent être traitées simplement en pharmacie. Les sociétés cantonales de pharmacie sont en contact permanent avec le corps médical et l'informent régulièrement des changements et des évolutions en pharmacie. Cela permet de réduire les résistances réciproques, de créer une meilleure compréhension mutuelle et de favoriser la collaboration interdisciplinaire.

La consultation en pharmacie n'est que rarement prise en charge par la caisse d'assurance maladie, contrairement à la visite chez le médecin. Pourquoi cela vaut-il tout de même la peine pour les patients ?

Malgré l'absence de prise en charge des frais - ce qui, espérons-le, changera bientôt dans un avenir proche - les patients s'intéressent aux services proposés par la



pharmacie. Les heures d'ouverture prolongées, le personnel bien formé et la présence d'un pharmacien en tant que professionnel de la santé font de la pharmacie un lieu idéal pour les patients qui n'ont pas de médecin de famille et/ou qui ont une franchise élevée qui n'est pas encore atteinte. Entre-temps, 42% de la population suisse a un modèle d'assurance avec une franchise de plus de 1500 CHF. J'observe que les patients ont une grande confiance dans les conseils et l'assistance de leur pharmacie et qu'ils reviennent pour ces services.

Le site web de la campagne : avec-nous-cest-possible.ch

**AVEC
NOUS C'EST
POSSIBLE**
VOTRE PHARMACIE 



On peut obtenir des réponses discrètes sans consulter un médecin.